

## Le dialogue social dans les TPE – Module 1 : Les territoires

**CFDT – 5/6 fév. 2019**

**Session coordonnée par Nicole Maggi-Germain** (Univ. Paris 1 - ISST),  
**Et Claudie Mignard et Joannie Crinon** (secrétaires confédérales, déléguées TPE CFDT)

	Mardi 5 février 2019	Mercredi 6 février 2019
9h	Accueil et présentation de la session  <i>Nicole MAGGI-GERMAIN</i> Juriste (ISST-Univ Paris 1)	Le territoire lieu d'exercice de la démocratie ?  <i>Alain FAURE</i> Politiste (CNRS PACTE – Institut d'Études Politiques de l'université de Grenoble Alpes)
	09h30 Tour de table Retour sur les expériences des mandatés	
12 h 30		
14h	Panorama et mise en perspective des institutions territoriales  <i>Nicole MAGGI-GERMAIN</i>	Présentation d'une expérimentation territoriale  Marie LEPRETRE (Ceser Ile de France – CFDT)
17 h 30		Mise en commun et échanges autour du thème de la session <i>Claudie MIGNARD et Joannie CRINON</i> (CFDT)
		<hr/> Fin 17 h 00

## PRÉSENTATION DE LA SESSION

### Public :

Mandatés de la France entière siégeant au sein des institutions du dialogue social territorial : commissions paritaires régionales – interprofessionnelles, des professions libérales ou de l’artisanat.

La session devrait rassembler entre 15 et 20 participants.

### Objectifs :

*Formation-action conçue sous la forme d’un cycle de deux sessions de deux 2 jours* (en fév. et fin d’année oct. / nov. 2019). Un travail en intersession pourrait être mis en place par la CFDT en interne afin de travailler sur la réappropriation syndicale de la première session et préparer la deuxième.

Il s’agit de permettre aux mandatés d’être à la fois des *relais pour les salariés* qui ont besoin d’un accompagnement dans des thématiques précises, mais aussi d’être en mesure de *peser dans le dialogue social territorial* en étant en capacité de faire des propositions sur des sujets variés mais représentant un enjeu.

Ce double objectif justifie le découpage en deux sessions :

- La première session a pour objectif de familiariser les mandatés avec l’ensemble des institutions territoriales existantes, au-delà donc des seules commissions paritaires régionales dans lesquelles ils sont appelés à siéger. Il s’agit de leur permettre ensuite de s’appuyer sur un réseau territorial.
- La deuxième session devrait cibler des thématiques telles que l’articulation des temps de vie, la qualité de vie au travail, l’égalité professionnelle.

À terme, l’idée portée par la confédération CFDT est de mettre en place un *parcours des mandatés* qui commence au sein de l’organisation par des formations sur la santé au travail, les conditions de travail, par exemple, pour ensuite se poursuivre au sein de l’ISST par des formations pluridisciplinaires permettant une prise de distance et une ouverture.

### Déroulé pédagogique :

- L’approche pluridisciplinaire (science politique, sociologie, économie et droit) est privilégiée, au même titre que l’apport d’expériences de terrain issues des connaissances et pratiques des participants eux-mêmes ou encore de professionnels/praticiens.
- La session est co-animée par un.e universitaire et un.e responsable syndical.e

## Thématiques

### Mardi :

- ✓ Matin : l'accueil des participants sera suivi d'une présentation de l'ISST et de la session. Viendra ensuite un tour de table durant lequel les stagiaires se présenteront, formuleront leurs attentes au regard de la formation. Dans un second temps, un espace d'échanges sera ouvert à partir des connaissances, des pratiques et des expériences des militants sur le thème de la session.
  
- ✓ Après-midi : *Panorama et mise en perspective des institutions territoriales*. L'intervention vise à la fois à dresser une « cartographie » ou, à défaut, un panorama précis des institutions territoriales dans différents secteurs tels que celui de l'exercice du dialogue social (comités de bassin d'emploi, par exemple), la formation professionnelle ou encore la santé. Par-delà la présentation de ces institutions, il s'agit de favoriser la compréhension de l'organisation territoriale mais aussi des logiques à l'œuvre, en mettant notamment l'accent sur la définition du territoire et son rôle comme lieu de construction du dialogue social et de la cohésion sociale.

### Mercredi :

- ✓ Matin : *Le territoire lieu d'exercice de la démocratie ?* L'intervention, réalisée par un politiste, s'attachera à la question des formes et conditions d'exercice de la démocratie sur un territoire (consultations citoyennes, par exemple) qui, en transformant l'intervention de l'action publique (pôles d'excellence, par exemple), contribuent à renouveler une approche classique de la démocratie. Il s'agira également d'analyser la question de l'aménagement du territoire.
  
- ✓ Après-midi : *Présentation d'une expérimentation territoriale*. L'intervention d'un.e praticien.ne du terrain permettra, au travers de la présentation d'une expérimentation choisie par l'organisation syndicale, de consacrer ensuite un temps de travail autour d'une réflexion et d'une réappropriation syndicales du thème de la session.

Fin de la session : 17 heures